

## Ali Lmrabet - 1/1

**Ali Lmrabet journaliste marocain et ancien directeur des journaux demain et doumane (demain en arabe) a été incarcéré pour outrage à la personne du roi, atteinte au régime monarchique et à l'intégrité territoriale. Analyse.**

Condamné à quatre années de prison par le tribunal de première instance, à une amende de 20 000 DH et à l'interdiction de ses journaux, Ali Lmrabet va bientôt entamer son deuxième mois de grève de la faim illimitée commencée le 6 mai dernier. Le 26 mai, il est transporté à l'hôpital Avicenne de Rabat. L'information de son hospitalisation s'est répandue comme une traînée de poudre. Gardant toujours espoir, Lmrabet décide de faire appel. Parallèlement, son état de santé se dégrade et il est mit sous perfusion. Même Reporters Sans Frontières clame son inquiétude quant à l'état de santé de son correspondant au Maroc.

Le 28 mai, un sit-in est tenu par des journalistes et des militants des droits de l'Homme devant le ministère de la justice. En effet, l'actuel ministre de la justice n'est autre que Bouzoubâa (avocat) celui là même qui c'était élevé contre l'application de l'article 400 en 1992 en vertu duquel Lmrabet a été incarcéré.

Les avocats du journaliste satirique, Me Benjelloun et Me Jamaï sont consternés. Ali Lmrabet dira lui-même lors de son procès : "C'est un procès politique, je suis condamné d'avance, je le sais".

Le tribunal d'appel a rendu son verdict le 17 juin dernier et réduit la peine de quatre à trois ans de prison fermes mais maintient la décision d'interdiction de publication de Demain Magazine et de Doumane ainsi que l'amende de 20 000 DH. Me Jamaï a déclaré que ce jugement n'est pas définitif et qu'il allait examiner avec son client Lmrabet un moyen de présenter le dossier devant la cour suprême. L'état de santé de Lmrabet est toujours aussi préoccupant. Un appel est lancé à tous les journalistes pour soutenir - de façon légale - la position de Ali Lmrabet. Pour tous ceux qui désirent lui apporter un soutien, une pétition internationale circule sur Internet, pour la signer écrivez juste à l'adresse suivante : [alimrabet soutien@yahoo.fr](mailto:alimrabet soutien@yahoo.fr).

Aujourd'hui tout est remis en cause au Maroc et notamment les libertés individuelles. Le régime se redresse depuis les attentats du 16 mai à Casablanca. Le Maroc serait-il capable d'évoluer dans le sens du bien, de la justice et du respect du citoyen ? Ali Lmrabet s'éloigne chaque jour de la vie, se rapproche chaque jour de la mort. Sa revendication ? La liberté d'expression. Demain est un autre jour, me diras-tu. Pour moi, il ne présage rien de bon. Notre système archaïque continue son petit bonhomme de chemin parsemé d'abus de pouvoir, d'intimidation et de corruption. Pourtant, l'article 9 de la constitution marocaine stipule clairement que "la liberté d'opinion, la liberté d'expression sous toutes ses formes" sont garanties. Mais il ne faut pas oublier la réalité de notre pays.

On assiste ainsi à un retour des procès politiques au Maroc. Cependant, celui-ci va assombrir l'image du pays car vous avez face à vous un homme qui se meurt pour sa liberté et ses droits.

N. B : [alimrabet soutien@yahoo.fr](mailto:alimrabet soutien@yahoo.fr)